SESSION D'AUTOMNE DU PARLEMENT

Le réexamen de la loi électorale pour commencer la législature

La session d'automne du Parlement dans ses deux chambres, l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la nation, s'ouvre aujourd'hui. Plutôt dans un contexte particulier, marqué par une échéance politique en perspective, à savoir les municipales de novembre prochain.

Lyas Hallas - Alger (Le Soir) - La cérémonie d'ouverture est prévue à 10h au siège du Conseil de la nation et à 11h pour l'APN. Le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould-Khelifa, présidera juste après une réunion des bureaux des deux Chambres pour fixer l'ordre du jour de cette session d'automne.

Dans l'immédiat, les nouveaux députés et les membres du Conseil de la nation auront, croit-on savoir, à réexaminer la loi électorale dans son chapitre consacré à l'élection des assemblées populaires communales.

Le département de Daho Ould Kablia compte revoir à la baisse les minima fixés à 7% des voix exprimées pour accéder à la répartition des sièges lors des élections locales. Un taux proposé et imposé par Abdelaziz Belkhadem qui a suscité un tollé chez les petites formations politiques et, faut-il le rappeler, un bras de fer entre le SG du vieux parti et le ministre de l'Intérieur, lequel insiste toujours pour le ramener à 5%. Il y va de la recomposition du paysage politique algérien.

Un minima à 5% limitera l'ampleur de la victoire du Front de libération nationale (FLN) et d'autres grands partis dans les circonscriptions où ils sont majoritaires.

Si le taux de 5% fixé pour accéder à la répartition des sièges lors des élections législatives n'a pas entraîné un changement profond dans la composition de l'APN en dépit du nombre de formations politiques entrées en lice pour cette joute électorale tenue en mai dernier, un minima à 7% écrasera, à coup sûr, les petites formations lors des prochaines municipales. Et l'agrément de nouveaux partis émiettera davantage l'électorat et seuls les partis ayant un ancrage dans la société tireront leur épingle du jeu. Bref, la polémique ne tardera pas à reprendre. Un avant-projet portant amendement de la loi électorale est déjà fin prêt et le gouvernement s'y penchera dans sa réunion prévue ce mercredi.

Photo : Samir Sid

Ould Khelifa, président de l'APN.

Le Parlement aura également à examiner une autre loi importante lors de cette session d'automne : la loi de finances pour 2013.

Les syndicats dans divers corps et corporations payés sur le budget de l'Etat comme ceux des secteurs de l'éducation et de l'administration publique affûtent leurs armes et mettent en avant des revendications salariales ou le règlement de la question du régime indemnitaire. Et ils s'attendent à un effort budgétaire supplémentaire pour améliorer leurs conditions socioprofessionnelles.

Il est fort possible, par contre, que la nouvelle loi sur les hydrocarbures – dont la révision a été annoncée au début de l'année par le ministre de l'Energie et des Mines –, les textes d'application des lois adoptées dans le cadre des réformes engagées par le président Bouteflika et la nouvelle Constitution tant attendue ne seront pas à l'ordre du jour de cette session parlementaire. C'est que tous ces projets de loi émanent du pouvoir exécutif.

Ces lois engageant l'avenir du pays et qui prêtent à des polémiques supposent des arrangements au sommet de l'Etat. Elles ne se préparent pas dans l'urgence. Or, le président de la République n'a pas réuni le Conseil des ministres depuis février…

L. H.

LA CONTESTATION REPREND AU FFS

Démission de 25 militants aux Ouadhias

Le répit n'a été que de courte durée finalement pour la direction du FFS dans le bras-de-fer qui lui est imposé par une partie de son «élite» depuis que le premier secrétaire a annoncé la participation du parti aux législatives du 10 mai dernier. Hier, c'est des Ouadhias qu'est parvenu l'écho de la révolte qui secoue le parti de Hocine Aït Ahmed. A travers une déclaration, rédigée le 5 août mais qui n'a été diffusée qu'hier, ce sont 25 militants dont 3 élus à l'APC, parmi eux le premier secrétaire de la section locale, qui reprennent à leur compte les griefs retenus et les arguments avancés par les initiateurs du mouvement de contestation. Ainsi, à l'instar de ces derniers, les 25 militants du FFS aux Ouadhias s'insurgent contre ce qu'ils appellent «la confiscation du parti par une équipe (…) qui à l'opposé de la ligne stratégique du FFS vise à inscrire celui-ci dans un processus de normalisation pour mieux atteindre des objectifs inavoués».Ces désormais démissionnaires disent avoir refusé d'avaliser le brusque revirement stratégique opéré par l'actuelle direction nationale qui, en plus de la ''marche forcée'' vers la participation aux dernières législatives, a imposé des candidats et candidates où les critères de choix sont «l'allégeance, la servilité et la proximité avec les détenteurs du pouvoir réel». Des mots très durs qui renseignent amplement sur l'amertume que doivent ressentir ces militants qui ont réservé une bonne partie de ce qui constitue en réalité un véritable pamphlet contre la direction actuelle du FFS, au député élu en tête de liste à Tizi-Ouzou, cité nommément. La candidature de ce dernier, parachutage pour reprendre les signataires de la déclaration, a été dénoncée en son temps affirment-ils tout en rappelant ce qu'ils reprochent à ce même candidat dont ils n'ont pas oublié ce qu'ils appellent «l'acte de trahison vis-à-vis du FFS» lorsque celui-ci s'en est allé créer un autre parti avec d'autres personnalités de ce qu'on appelait à l'époque «le groupe de Tizi-Ouzou.» Tout comme ceux qui avaient décidé de porter le mouvement de contestation au début, les démissionnaires de la section des Ouadhias notent que : «Face aux questionnements politiques pertinents et légitimes des militants et cadres, le secrétariat national adopte une politique tyrannique faite de menaces, de manœuvres et de sanctions, et ce, au mépris de toutes les règles d'éthique». Ainsi, après un intermède de près de deux mois, c'est de façon brutale que repart la contestation au sein du FFS, parti affairé à la restructuration de ses instances locales en attendant la toute prochaine échéance électorale. Le moins que l'on puisse dire, donc, c'est que la contestation ne pouvait pas tomber plus mal.

M. Azedine

TAUX D'ÉLIMINATION DES LISTES ÉLECTORALES LOCALES

Le RND plaide pour une révision

Le Rassemblement national démocratique (RND) soutient la révision du taux d'élimination des listes électorales. C'est ce qu'a affirmé le président de la Commission nationale chargée des préparations des élections locales.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Des partis politiques dénoncent la mesure fixant le taux d'élimination des listes électorales locales à 7%. Ils appellent à ramener ce taux à celui des élections législatives qui est arrêté à 5%. Une revendication que le RND soutient. C'est ce qu'a affirmé Bouzghoub Mohamed-Tahar, président de la Commission nationale chargée des préparations des élections locales, hier, à Alger. Evoquant le prochain rendez-vous électoral, il a indiqué que son parti a atteint 80% des préparatifs. «Les dossiers de candidatures sont à l'étude et les préparatifs prendront fin le 30 septembre prochain», a-t-il dit avant de préciser que le RND compte plus de 26 000 candidats aux Assemblées populaires communales et aussi plus de 2 200 candidats aux Assemblées de wilaya. L'intervenant a également évoqué l'ouverture des listes de candidatures pour toute la société civile. Il estime que toute personne pourra postuler aux prochaines élections sans être adhérent ni militant du parti. Bouzghoub a affiché, par ailleurs, sa satisfaction quant aux résultats obtenus aux dernières élections législatives. Il cite ainsi l'«évolution» des résultats réalisés lors des précédentes législatives, depuis la création du parti. A la question relative à la dissidence au sein du parti, le président de la Commission nationale chargée des préparations des élections locales réfute cette appellation. Il considère que les dissidents sont toujours membres du parti. Pour lui, il ne s'agit que d'une divergence d'opinion. D'ailleurs, poursuit-il, «ils ont même pris part au dernier congrès». Toutefois, le conférencier a souligné que quinze membres ont été exclus du RND. «Ces militants se sont présentés sur des listes d'autres partis politiques ou sur des listes électorales indépendantes», explique-t-il. En outre, il rappellera que son organisation politique compte 423 APC et que 63 autres Assemblées ont rejoint le RND. «Nous représentons ainsi 30% des APC à l'échelle nationale», précise-t-il.

R. N.

CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DU PARTI EL FADJR EL DJADID

Benbaïbeche plaide pour la constitution d'un gouvernement d'union nationale

Un appel pour la constitution d'un gouvernement d'union nationale a été lancé, hier, par le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche. C'était à l'occasion d'une rencontre avec la presse à l'issue de la réunion du bureau politique du parti.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - C'est un constat des plus sombres sur tous les plans que Tahar Benbaibeche a dressé hier, lors de sa rencontre avec la presse à l'hôtel Essafir, à Alger. Le président du parti El Fadjr El Djadid a avancé l'idée de la «constitution d'un gouvernement d'union nationale» qui aura pour principale tâche «l'organisation d'élections législatives qui respecteront le choix du peuple». La nouvelle assemblée, ajoute la même source, «débattra et ouvrira un débat très large sur la nouvelle Constitution qui bâtira un nouvel Etat». Pour le conférencier, «l'élection présidentielle doit suivre le même cheminement et en respectant les mêmes procédures, et ce, dans le but d'éviter au pays une issue incertaine voire un glissement aux conséquences imprévisibles». Pour Tahar Benbaïbeche, «ces mesures sont à la portée du pouvoir, notamment le président de la République», «elles ne sont donc pas impossibles». «En dehors de ces mesures, c'est une perte de temps que nous risquons de subir en exposant ainsi le pays à toutes les éventualités. Les conséquences de ce choix sont assumées pleinement par le pouvoir», ajoute le conférencier. Cela étant, ces propositions faites par le président du parti El Fadjr El Djadid font suite au constat contenu dans la déclaration finale ayant sanctionné la réunion du bureau national du parti. Un constat à travers lequel il a été mis en évidence «l'échec du gouvernement» et «la fuite en avant de l'Etat » ou encore «la paralysie totale qu'accusent toutes les structures du pays», sans compter «l'absence de la présidence de la République». Pour le conférencier, «nous sommes aujourd'hui dans une situation de chute totale», «d'où l'urgence de prendre des mesures urgentes et appropriées pour faire face à la situation que traverse le pays».

Le président du parti El Fadjr El Djadid est revenu longuement sur les élections du 10 mai dernier et les conséquences qui en découlent. «Il y a manque de visibilité dans la gestion des affaires de la cité», a-t-il martelé, avant d'ajouter : «Aucune perspective n'est annoncée, bien au contraire, la situation ne cesse de se compliquer tant sur les plans politique, économiques que social. Une situation qui place le pays dans l'inconnu. Face à cette situation, il n'y a point de réponse de la part du pouvoir qui s'appuie sur le principe de la fermeture et de la solution sécuritaire.»

La situation interne du pays a eu pour conséquence directe, ajoute le conférencier, «l'émergence de plusieurs foyers de tension à nos frontières». «Il y a menace à nos frontières et on ne peut y faire face qu'en se serrant les rangs et la mobilisation en premier lieu de l'opinion publique».

En somme, la rentrée politique de son parti, le président du parti El Fadjr El Djadid l'a voulue tonitruante, quitte à user de tous les arguments et autres qualificatifs.

A. B.